



BNP PARIBAS



Délégation Nationale

# BONNES RÉOLUTIONS 2020

Jeudi 23 janvier 2020



**Richard PONS**

Délégué Syndical National  
07 62 32 58 07



**Patricia LEROY**

Déléguée Syndicale Nationale Adjointe  
06 68 24 34 16



**Julie LEQUEUX**

Déléguée Syndicale Nationale Adjointe  
06 60 68 60 35



**Pierre RIVIÈRE**

Représentant Syndical National  
06 65 64 56 98



**Laurent COURRIER**

Représentant Syndical National Adjoint  
05 61 11 13 71

CONTACTS DELEGATION NATIONALE CFDT :  
cfdt.nationale@bnpparibas.com  
01 40 14 31 89

@cfdtbnpparibas

## #3 : VALORISEZ VOTRE CARRIÈRE, VOS COMPÉTENCES ET VOTRE SAVOIR-FAIRE

### QUELLES FORMATIONS SUIVRE CHEZ BNP PARIBAS ?

N'hésitez pas à faire appel aux représentants CFDT pour vous accompagner dans le processus RH.

#### LES CERTIFICATS IMB\*

Vous souhaitez développer votre culture bancaire et vous orienter vers un métier de chargé d'accueil ou de technicien des opérations bancaires.

\* Intégration Mobilité Bancaire

#### LE BTS BANQUE

Vous souhaitez vous professionnaliser sur le marché des « particuliers » et vous orienter vers des responsabilités commerciales.

#### LA LICENCE CONSEILLER EXPERT

Vous souhaitez vous professionnaliser dans la perspective d'exercer une fonction de clientèle « bonne gamme », seconder le manager d'une équipe commerciale.

#### L'INSTITUT TECHNIQUE DE BANQUE (ITB)

Vous souhaitez approfondir votre connaissance du monde bancaire, acquérir ou développer vos connaissances managériales.

#### LE BACHELOR CLIENTÈLE DES PARTICULIERS/DES PROFESSIONNELS

Vous souhaitez vous professionnaliser dans la perspective d'exercer une fonction de conseiller de clientèle particulier ou de professionnel.

#### LE CESB\* / ESSEC

Vous souhaitez vous professionnaliser, acquérir une compréhension élargie du fonctionnement de la banque, développer une vision de ses enjeux stratégiques et renforcer vos compétences managériales. Vous souhaitez également vous mettre en situation de rejoindre l'encadrement supérieur de la banque.

\* Centre d'Etudes Supérieures de Banque



### Compte Personnel de Formation : vous pouvez l'utiliser, ou pas !

Son utilisation relève de la seule initiative du salarié.

L'entreprise ne peut donc pas vous imposer d'utiliser le CPF pour financer l'une de ces formations. **Votre accord est indispensable.**

**Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (DIF).**

Toutefois, les heures acquises au titre du DIF ne sont pas perdues, elles ont été intégrées au CPF, qui depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2019 est alimenté en Euros et non plus en heures.

Le CPF fait partie du compte personnel d'activité (CPA).



### VOUS N'AVEZ PAS ENCORE CRÉÉ VOTRE COMPTE FORMATION ?

rdv sur [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

